



# PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE ALIMENTAIRE

## Année scolaire 2017/2018

### Service(s) fréquenté(s) :

- RESTAURATION SCOLAIRE
- CLSH MATIN
- CLSH SOIR
- TEMPS EDUCATIF
- ETUDE SURVEILLEE
- ECOLE DES SPORTS
- ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DU MERCREDI
- ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT VACANCES

### Enfant concerné

NOM de l'enfant : .....

PRENOM : .....

Ecole concernée :  Groupe Famy (2)  Groupe Montalet (1)

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Age : .....

### Référents à contacter

PERE ou TUTEUR LEGAL : .....

Téléphone du domicile/portable/Travail: ☎ 01 ..... / ☎ 06 .....

☎ 01 .....

Adresse : .....

MERE : .....

Téléphone du domicile/portable/Travail: ☎ 01 ..... / ☎ 06 .....

☎ 01 .....

Adresse : .....

## Renseignements médicaux concernant l'enfant

Nom du médecin traitant : .....

Téléphone : ☎ 01 .....

Nom du spécialiste éventuel : .....

Téléphone : ☎ 01 .....

## Listes des aliments interdits pour l'enfant

(à remplir par les parents)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Aménagement particulier dans le cadre de la restauration

(à remplir par le Service Enfance lors de la signature du PAI)

L'enfant est admis sans aménagement particulier : traitement à fournir en cas de crise

L'enfant est interdit de consommation de tout repas : le repas est à fournir, conformément aux dispositions suivantes :

### **Conditionnement du repas**

Le repas doit être transporté dans une glacière, avec un pain de glace d'au moins  $\frac{1}{4}$  de litre.

Les aliments sont conditionnés dans des emballages hermétiques type boîte en plastique. L'ensemble des boîtes contenant des produits alimentaires est emballé dans un sac plastique sur lequel est inscrit, de manière clairement identifiable, le nom de l'enfant.

La glacière doit comporter l'ensemble de la vaisselle nécessaire au repas. Elle doit également comporter le pain, l'eau et les condiments.

### **Dépose de la glacière**

La glacière est remise par le responsable identifié en charge de l'enfant, aux enseignants ou aux animateurs du centre de loisirs, qui doivent s'assurer que les aliments contenus dans la glacière sont déposés en chambre froide.

### **Remise en température du repas**

Le repas est remis en température par le personnel de cantine dans un four à micro-ondes. Cette remise en température doit néanmoins être mentionnée par les parents sur les boîtes concernées.

### **Nettoyage et remise des glacières**

La vaisselle et les boîtes de conditionnement sont rincées par le personnel cantine, mais devront être nettoyées par les parents.

La glacière est remise par le personnel du temps cantine à l'enseignant de l'enfant, ou au centre de loisirs, après le repas.

## **Aménagement particulier dans le cadre de l'accueil de loisirs** **(à remplir par le Service Enfance lors de la signature du PAI)**

- L'enfant est admis sans aménagement particulier : traitement à fournir en cas de crise
- L'enfant est interdit de consommation de tout repas : le goûter est à fournir

**LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR UN PAI (en cas de traitement nécessaire)**

<b>PIECES A FOURNIR PAI (à remplir par les services enfance-jeunesse)</b>	
<b>Formulaire P.A.I</b>	
<b>Ordonnance (de préférence informatisée)</b>	
<b>Traitement (Famy = 2 / Montalet = 1)</b>	
<b>Photo d'identité</b>	
<b>Autre</b>	

Toutes informations pouvant être utiles à la prise en charge de l'enfant seront jointes au présent document.

Date :.....

Signatures :

Les parents ou  
le tuteur légal

L'adjoint au Maire,